

Description

Porte-vélos composé d'éléments en fonte UNI EN 1561 et en acier FE 360 UNI EN 10219-1, correspondant en forme, taille et ornementation aux schémas, qui font partie intégrante du cahier des charges. Le range-vélos est composé comme suit :

1°) Deux montants en fonte (hauteur 37 cm, largeur 41,5 cm) avec jonctions pour le châssis support des roues. Chaque montant est composé d'un tube semi-circulaire cannelé (diam. 3,6 cm) avec des pieds aux extrémités (B – diam. 8 cm), décorés de feuilles, et munis de pattes de fixation de 12 cm de hauteur constituées de boulons inox M12 (D). Au centre du tube semi-circulaire se trouve un cube orné d'une rosace sur deux faces, d'une petite sphère sur la face inférieure et sur le dessus d'une sphère plus grande (C – diam. 5 cm) dont la moitié inférieure est ornée de feuilles.

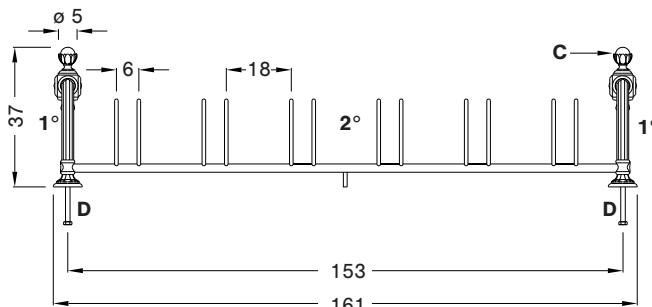
2°) Un cadre support de roue (longueur 149 cm, hauteur 23 cm) en acier galvanisé à chaud UNI EN ISO 1461, avec espace pour six vélos. Le cadre est fixé aux colonnes (1°) avec quatre boulons inox M8 (A). La distance entre chaque support de roue est de 18 cm, avec des ouvertures pour roues de 6 cm. La hauteur totale du porte-vélos est de 37 cm, avec une longueur de 161 cm, une largeur de 41,5 cm et une distance entre les centres des montants de 153 cm.

Note

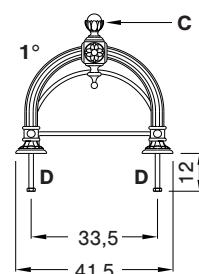
Dans le cas où le porte-vélos est installé à côté d'un mur, sa distance par rapport au mur ne doit pas être inférieure à 20 cm, pour permettre le bon positionnement de la roue dans son logement (*).

Protection des surfaces

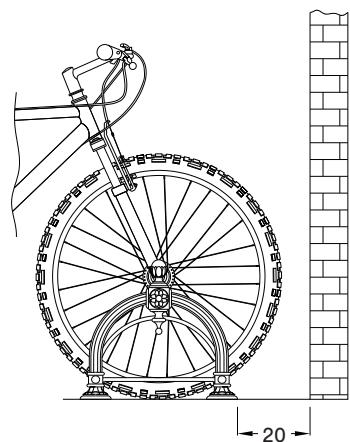
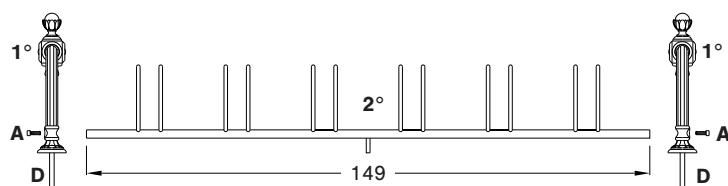
Veuillez vous référer aux spécifications sur les procédures de peinture des matériaux.



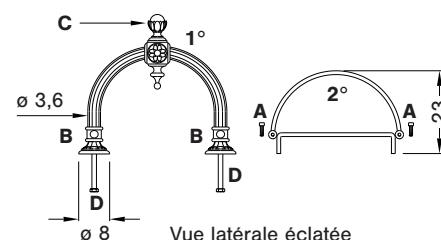
Vue de face



Vue de côté

Vue de côté
Distance du mur (*)

Vue de face éclatée



Vue latérale éclatée